Département de Saône-et-Loire Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024

Nombre de membres :

- au Conseil municipal: 18

- en exercice: 19

- qui ont pris part à la délibération : 18

<u>Date de convocation</u>: 12 décembre 2024. <u>Date de publication</u>: 20 décembre 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

<u>Présents</u>: MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Bernard FAVRE, Bernard COTTIN, Benoît MEILHAC, Willy BONFY, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Sophie DUMONTEL, Marie-France AULAS, Virginie THIVENT, Laure SEYDOUX, Sonia BLONDEAU.

Excusé(es): M. Fabrice THERVILLE

Absent(s): Néant.

Secrétaire de séance : M. Dominique JOBARD.

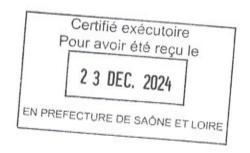
Objet: 2024/1812/075 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 novembre 2024.

Le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil municipal s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver, à l'unanimité, le procèsverbal de la séance du 29 novembre 2024.

Pour: 17 Contre: 0 Abstention: 1

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme Le 23 décembre 2024, Le Maire, Robert LUQUET

